

C'est cadeau !

10 Bienvenue aux thermes de Trajan... de Cyrène

Vous avez déjà entendu parlé des thermes que l'empereur Trajan a fait construire à Rome. Il se trouve qu'il est aussi à l'origine de ceux d'une ville bien loin de l'Italie : Cyrène, dans le nord de la Libye actuelle (la province romaine de Cyrénaïque). Cité grecque fondée au VII^e siècle av. J.-C., romanisée au I^{er} siècle par legs à la République romaine, puis détruite par un tremblement de terre et un raz de marée en 365, Cyrène a longtemps été une ville majeure du nord de l'Afrique.

Datation : 119 apr. J.-C.



ILLAM IMAGINEM PERSPICERE. (Observe la photographie ci-dessus.)

1. Les lignes 1 à 4 de l'inscription :

a) Recopie les lignes 1 à 4 du texte en restituant les espaces entre les mots.

b) Associe chacun des mots suivants à son abréviation dans le texte :

- *Augustus, i, m.* (Vénérable) →
- *consul, is, m.* →
- *filius, i, m.* →
- *imperator, oris, m.* (chef des armées) →
- *pontifex, icis, m. maximus* (pontife suprême, chef de la religion) →
- *tribunicia potestas, atis, f.* (puissance des tribuns de la plèbe) →

c) À quel cas décline-t-on celui qui fait l'action dans une phrase ? À quel cas, donc, le dédicant (celui qui fait l'action de dédier le monument) doit-il être ? Souligne dans ta transcription tous les mots qui sont à ce cas (aide-toi du lexique).

d) Sont au même cas IMP..., FIL..., AUG... et PONT... MAX.... Réécris ces mots en entier, avec la bonne terminaison, en t'aidant du vocabulaire de la question 1 b.

e) En t'aidant des introductions sur *Wikipédia*, précise quel est le nom français de l'empereur mentionné sur cette stèle :

- César Trajan Nerva Hadrien Auguste

f) À quel cas sont tous les autres mots ? Que complètent-ils ?

g) Quels mots des deux dernières lignes ne sont pas au cas que tu as indiqué à la question précédente ? À quel cas sont-ils donc ?

h) Traduis ces quatre premières lignes jusqu'à COS - III.

Lexique
des lignes 1 à 4 :

- ☛ *Caesar, aris, m.*
- ☛ *divus, a, um* : divin
- ☛ *Trajanus, i, m.*
- ☛ *Parthicus, a, um* : vainqueur des Parthes
- ☛ *Nerva, ae, m.*
- ☛ *nepos, otis, m.* : petit fils
- ☛ *Hadrianus, i, m.*

2. La seconde partie de l'inscription :

- a) Sépare les mots dans la suite du texte, en observant bien le texte et, si besoin, et t'aidant du vocabulaire fourni :

BALINEUM
CUMPORTICIBUSETSPHAERISTERIS
CETERISQVEADIACENTIBUSQVAE
TUMULTUIVDAICODIRVTAETEXUSTA
ERANTCIVITATICYRENENSIVMRESTITUI
IVSSIT

- b) Quel est le verbe principal de la phrase, dont l'empereur de la question 1 est le sujet ?
c) Qu'a ordonné cet empereur, d'après l'infinitif « restitui », qui complète le verbe que tu viens de relever ?
d) Quel édifice est concerné par cette stèle ? (Relève le mot à l'accusatif.) Quelles sont les trois parties de cet édifice qui font l'objet de cette inscription (Relève les trois mots.)
e) La ligne « tumultu... » explique ce qui a obligé l'empereur à ces travaux : précise cette raison.

3. Compréhension : architecture et politique

- a) Hadrien a-t-il créé les thermes romains de Cyrène ? Justifie ta réponse avec précision.
b) Que nous indique le fait que ce bâtiment ait été privilégié par l'empereur ?
c) À qui s'adresse cette épigraphe ? Quel « message » adresse-t-elle à chacune de ces personnes ?

Lexique des lignes 5 à 9 :

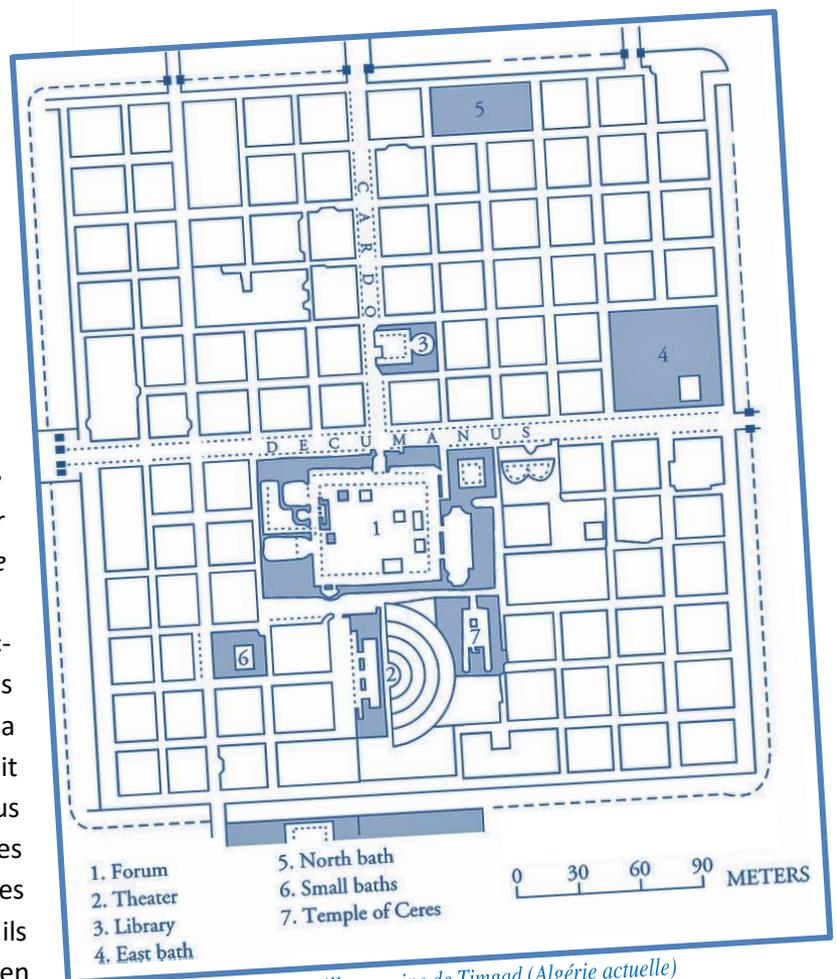
☛ *balineum*, i, n. : bain
☛ *cum* + abl. : avec
☛ *porticus*, us, f. : le portique, colonnade
☛ *sphaeristerium*, i, n. : salle de jeu de balle
☛ *ceteri*, ae, a pl. : tous les autres
☛ *-que* : et
☛ *adjacens*, entis, n. : bâtiment adjacent (voisin)
☛ *tumultus*, us, m. : tumulte, révolte
☛ *Judaicus*, a, um : qui concerne les Juifs, judaïque
☛ *dirutus*, a, um : démolit, détruit
☛ *exustus*, a, um : brûlé entièrement
☛ *civitas*, atis, f. : cité
☛ *Cyrenensis*, is, m. : habitants de Cyrène
☛ *restituo*, is, ere, tui, tutum : reconstruire, restaurer
☛ *jubeo*, es, ere, jussi, jussum : ordonner

20 Un rapide coup d'œil : à Rome et dans les provinces

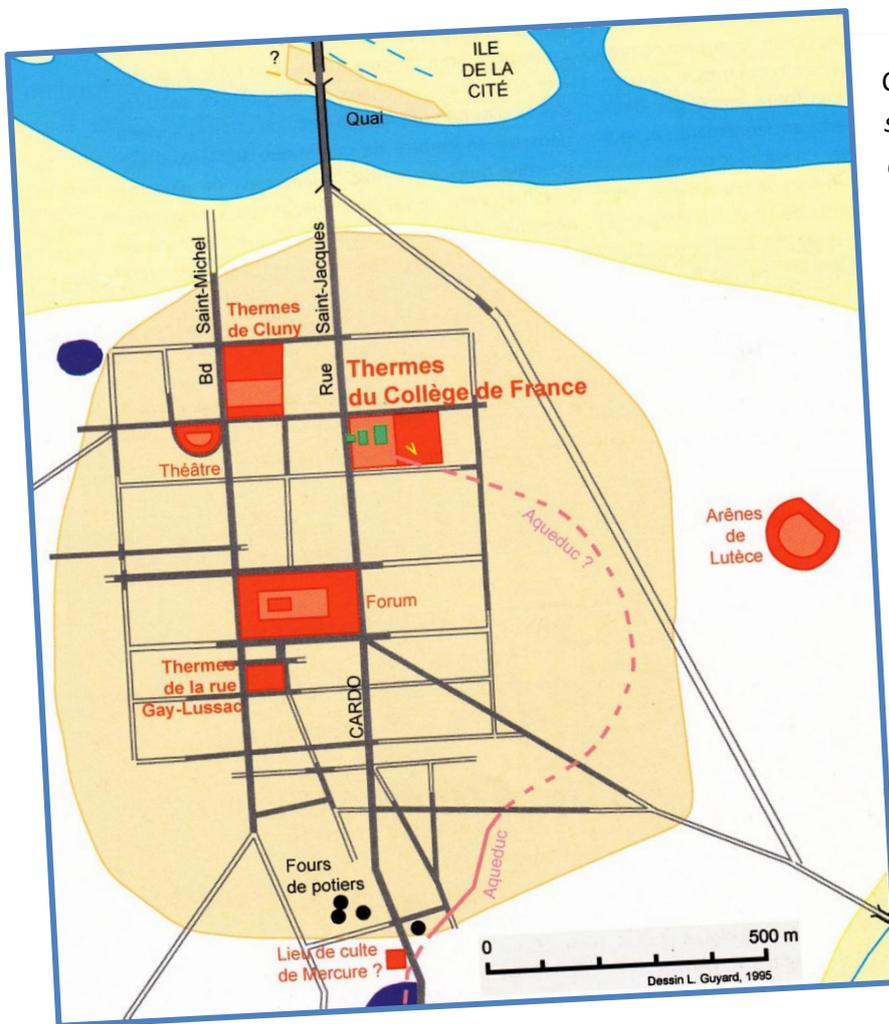
Le succès des *balnea*

Gérés par des entrepreneurs qui se faisaient concurrence, les bains publics étaient ainsi progressivement devenus plus confortables et plus vastes ; ils s'étaient ouverts aux femmes, avaient enrichi leur décor, perfectionné leurs services, amélioré leurs agencements intérieurs, et même les riches ne répugnaient pas à les fréquenter. Quand il décrit sa superbe villa des Laurentes, Pline indique par exemple avec satisfaction qu'elle se trouve placée non loin de trois bains publics, ressource précieuse si par hasard le chauffage d'un bain à la maison est déconseillé par le fait d'une arrivée imprévue ou du manque de temps.

Les *balnea* connurent ainsi toujours un succès considérable et, même au temps des grands thermes, à Rome comme en province, on ne cessa jamais d'en construire. Dans la capitale, il y en avait déjà 160 à la fin de la République et ils étaient plus de 1 000 au milieu du IV^e siècle. Financés par des particuliers qui les exploitaient ensuite ou par des évergètes* locaux qui les offraient à leur ville, ils étaient plus ou moins riches et plus ou moins bien conçus. Comme le *bain colossal* que les



Plan de la ville romaine de Timgad (Algérie actuelle)



Claudiopolitains creusent plus qu'ils ne bâtissent dans une vallée sans le secours d'un bon architecte [d'après Pline le Jeune], ils pouvaient poser de réels problèmes aux administrateurs des provinces, et leur confort laissait parfois beaucoup à désirer ; à Rome, par exemple, les bains de Gryllus, trop sombres, ou ceux de Lupus, pleins de courants d'air, ne pouvaient être fréquentés, selon Martial, que par les pique-assiette les plus affamés.

Alain Malissard, *Les Romains et l'eau* (2002)

*Le terme désigne une attitude « bienfaisante » (en grec) de la part de notables fortunés qui consacraient une importante partie de leurs immenses richesses à régaler leurs concitoyens de fêtes somptueuses ou à doter leurs cités d'édifices magnifiques, et ne recevaient en échange qu'un surcroît d'honneurs et que l'estime affichée de leurs compatriotes.

Plan de la ville romaine de Lutèce (Paris actuelle) au début de l'Empire

Pline le Jeune, millionnaire et donateur

« Gaius Plinius Caecilius Secundus, fils de Lucius, de la tribu Oufentina, consul, augure, préteur délégué au gouvernement de la province du Pont et Bithynie avec des pouvoirs consulaires et nommé à la tête de cette province par décision du sénat à la demande de l'Empereur César Nerva Trajan Auguste vainqueur des Germains et des Daces père de la patrie, superviseur du cours et des rives du Tibre et des égouts de Rome, préfet aux finances publiques, préfet aux finances militaires, préteur, tribun de la plèbe, questeur auprès de l'empereur, chef d'escadron dans la cavalerie romaine, tribun militaire de la 3^e légion « Gallica », décemvir chargé de régler les différends d'état civil, [a dépensé ??? sesterces dans la réfection (ou la construction ?)] des thermes, plus pour leur décoration (ou leur équipement ?) 300 000 sesterces ... ; à quoi s'ajoutent pour leur entretien 200 000 sesterces qu'il a fait réserver dans son testament. [...] De même il a offert une bibliothèque et pour l'entretien de cette bibliothèque une somme de cent sesterces. »

Inscription à Cômes, ville d'Italie chère à l'auteur Pline le Jeune, qui y est né et y a vécu de nombreuses années

ILLA SCRIPTA IMAGINESQUE PERSPICUE.

4. Confronte les informations des différents documents ci-dessus pour répondre avec précision et de manière nuancée à ces questions :
 - a) Où trouve-t-on des thermes ? Avec quelle fréquence ?
 - b) Qui les finance ? Pour quelle raison ?
 - c) Que peux-tu conclure, à partir de tes deux réponses précédentes, de la relation des Romains aux thermes ?

Mosaïque de l'entrée de thermes de Timgad →

